

JUILLET 2023

Revue Municipale

Seillans



Le mot du Maire



Chères seillanaises, Chers seillanais,

Nous l'avons tous constaté, le changement climatique est devenu une réalité incontournable. Il n'a jamais fait aussi chaud au mois de juin dans le monde. L'air, les océans connaissent des hausses de température jamais atteintes. La sécheresse extrême que nous connaissons s'accompagne d'orages plus violents qui provoquent des inondations toujours plus perturbantes.

Le réchauffement climatique touche beaucoup notre région sud et particulièrement le Pays de Fayence. Nous sommes ainsi confrontés à une forte baisse des ressources en eau due à une sécheresse persistante.

L'an dernier, déjà, notre commune a été la première à subir de façon drastique l'insuffisance de la production d'eau, qui s'explique pour le secteur de la route de Bargemon par le débit réduit de la source du Baou Roux que le forage de Sainte Brigitte, inexploitable, ne pouvait compenser. Les livraisons d'eau, régulièrement assurées par la régie Intercommunale des eaux, combinées au comportement exemplaire des usagers de ce secteur, ont permis d'éviter les coupures d'eau.

Cette année, les récentes pluies inespérées, même si elles ont perturbé pendant quelques jours la distribution normale de l'eau, devenue momentanément turbide, permettent d'envisager un été sans pénurie d'eau pour tout le Pays de Fayence, dépendant d'une source principale unique, la siagnole, qui ne peut être complétée par les forages défaillants de la Barrière à Montauroux et de Tassy à Tourrettes.

Il n'en reste pas moins que le secteur de la route de Bargemon restera en restriction à 150L par jour et par personne dans l'attente de pluies nouvelles qui devraient nécessairement recharger les nappes phréatiques, très basses pour que la distribution d'eau revienne à la normale.

En tout état de cause nous sommes aujourd'hui un peu rassurés, pour autant que la sécheresse estivale ne soit pas trop sévère. Néanmoins, en l'absence de pluies suffisantes, de nouvelles restrictions risquent de s'imposer à tous dès la rentrée de septembre.

Il faut que chacun se rende à l'évidence, l'eau se fait rare et précieuse. La production d'eau des sources et sa distribution à l'utilisateur n'est pas assurée par des tuyaux et des robinets magiques !

Avec des améliorations constantes dans la gestion quotidienne des réseaux de la siagnole et des communes, la régie des eaux parvient à compenser la diminution ou la baisse du débit des sources. Elle gère au plus près de nos besoins

et avec équité la répartition des volumes disponibles. Elle vient d'en faire la démonstration tout récemment, en traitant avec une grande réactivité l'épisode de turbidité.

L'occasion lui a été donnée d'accomplir un exercice qui pourrait malheureusement se renouveler en cas de fortes pluies, mais aussi en cas de sécheresse prolongée qui imposerait des coupures d'eau consécutivement à sa raréfaction.

Les réserves d'eau étant un peu reconstituées, nous pouvons espérer en cette période estivale, pouvoir bien accueillir les nombreux touristes qui découvriront la porte sarrasine et ses remparts rénovés. Ces travaux s'inscrivent dans un large programme de rénovation et de valorisation du centre historique, qui s'exécutera sous le contrôle parfois exigeant de l'architecte des Bâtiments de France. Ils comprennent la démolition d'une maison située à côté de l'église et à son emplacement, l'aménagement d'une placette publique. Ces travaux, qui devraient être achevés en septembre prochain, se poursuivront par la reconfiguration du parking Font d'Amont. L'urgence s'est faite autour de 3 impératifs : affaissement du lavoir, du mur de soutènement de la route de la parfumerie, manque patent de places de stationnement.

Ce projet va comporter la restauration du lavoir, à l'identique de ce qu'il était au début du XX^{ème} siècle, la reprise du mur de soutènement de la route de la parfumerie, fréquentée par les riverains de ce secteur, la construction de toilettes publiques handicapés, l'extension du parking actuel, suivant un alignement permettant d'augmenter la capacité d'une vingtaine de places, l'installation de bornes électriques et de containers enfouis, adaptés à la mise en place de la redevance incitative des ordures ménagères au 1^{er} janvier 2025.

Compte tenu de l'importance de ces projets, des aides financières de la région et du département ont été sollicitées pour réduire au maximum leur impact sur nos impôts locaux. Le taux des impôts fonciers, qui deviennent la ressource principale des communes, reste inchangé cette année encore dans la mesure où l'État a prévu une actualisation des bases foncières de 7,5%.

Malheureusement, cette hausse ne compensera pas l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie dues à la crise économique et à une inflation galopante. Nous avons connu pendant plusieurs décennies une période de consommation abondante dans tous les domaines. L'heure est au changement aujourd'hui... Voici venu le temps de la sobriété. En fait être sobre, c'est avoir encore la possibilité d'agir, mais avec des ressources limitées pour répondre à des besoins raisonnés. Cette sobriété est hydrique, nous le vivons avec l'eau, mais aussi énergétique, nous le vivons avec l'électricité. Mais quel domaine ne va-t-elle pas impacter ?

Je dois saluer le maintien des animations estivales de qualité, marquées par le retour, après trois ans d'absence, de Musique Cordiale, début août.

Notre comportement de tous les jours va devoir changer. Un nouveau mode de vie nous attend, c'est celui de l'adaptation à la raréfaction. Sans opposer la technologie à l'organisation de notre société, essayons tous ensemble, dès maintenant, solidairement, de nous projeter plus loin en nous inspirant de l'expérience de nos anciens, qui savaient aller à l'essentiel pour partager un certain bonheur dans la simplicité et la solidarité.

Je souhaite à tous un bel été.

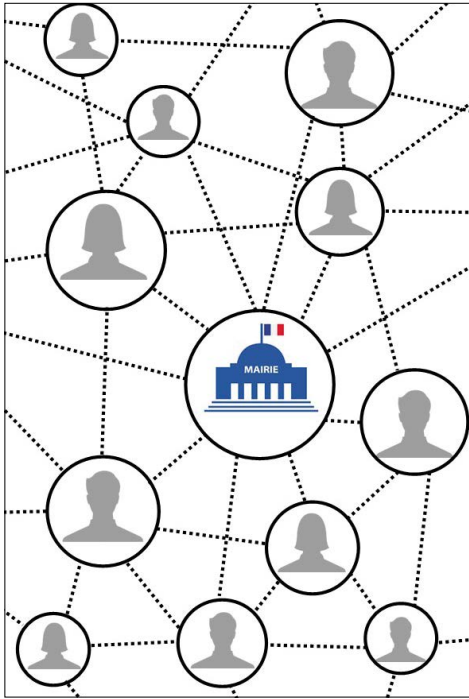
Avec mon fidèle et amical dévouement

René UGO

Maire de Seillans
Président de la CCPF

	Éditorial	2
	L'activité municipale	5
	- <i>Les services municipaux</i>	
	- <i>L'école et le périscolaire</i>	
	- <i>Les réalisations et travaux communaux</i>	
	- <i>La vie municipale</i>	
	L'animation, la culture et l'économie	12
	- <i>Les animations et événements</i>	
	- <i>La vie économique</i>	
	Zoom sur	18
	- <i>L'eau, le plan Marshall et la sobriété</i>	
	- <i>La Zone Agricole Protégée (ZAP)</i>	
	- <i>Règlement du débroussaillage dans le Var</i>	
	Bien vivre ensemble	22
	- <i>Nuisances sonores</i>	
	- <i>Le repas des aînés</i>	
	- <i>Le Comité Communal Feux de Forêts</i>	
	- <i>La vie associative</i>	
	Bon à savoir dans le Pays de Fayence	29
	- <i>Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence, cet été</i>	
	- <i>Association des usagers de l'eau du Pays de Fayence : atelier sobriété</i>	
	- <i>Nouvelle tarification des déchets</i>	
	- <i>Nouveau ! Autopartage de véhicules électriques</i>	
	À suivre...	32
	<i>L'agenda prévisionnel</i>	
	Au fil du temps	33
	<i>Les naissances, les mariages et les décès</i>	
	Les coordonnées à retenir	34

Les services municipaux



Faites-vous connaître auprès de la Mairie !

- Vous souhaitez être alerté par SMS en cas d'événements importants et immédiats pouvant mettre en cause la sécurité civile ou perturber la vie collective des Seillanais ?

- Vous souhaitez rester informé sur l'actualité et les événements du village ?

- Vous êtes nouvel arrivant ? Et souhaitez mieux connaître l'équipe municipale, son action et les principales associations, et participer à la réunion annuelle d'information qui sera programmée en septembre ?

- Vous avez rencontré un problème que vous voulez signaler ?

► Une seule adresse, le site internet de notre commune, seillans.fr, dans la rubrique *Vivre ensemble*, vous trouverez le formulaire adapté.

- Vous êtes une personne âgée ou vulnérable ? Ou un proche ou un voisin ?

► Signalez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale et son élu référent : **Martine AUDIBERT**.

Sur rendez-vous : le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Contact : 04 94 50 45 63 / affaires.sociales@seillans.fr.

Piscine municipale

La piscine municipale de Seillans ouvrira au public du 8 juillet au 31 août 2023, tous les jours, à l'exception du mardi (sous réserve de modification) :

- le matin de 11h à 13h

- l'après-midi de 14h30 à 18h (de 13h30 à 18h à partir du 7 août)

Tarifs :

- Entrée adulte : 3 €

- Entrée enfant de moins de 16 ans : 2,50 €

- Carnet de 10 entrées adulte : 26 €

- Carnet de 10 entrées enfant de moins de 16 ans : 20 €

Un ticket acheté le matin est valable pour une entrée l'après-midi.

La maîtresse nageuse, **Béatrice**, propose également des cours de natation sur RDV ainsi qu'un cours d'aquagym le lundi à 18h (5 € la séance de 45 min).



Médiathèque

Nous l'annonçons dans la revue municipale de janvier 2023, le nouveau réseau des Médiathèques du Pays de Fayence est ouvert.

Il est dorénavant gratuit et s'enrichit des ressources numériques (films, musique, ebooks, vidéos...) proposées par la Médiathèque Départementale du Var (MDV).

Vous trouverez toutes les informations (catalogue en ligne, ressources numériques, coup de coeur des bibliothécaires et des lecteurs) sur le portail internet : <https://www.mediatheques-paysdefayence.fr>.

La médiathèque Jean Salomone, 1 rue du Valat, vous accueille désormais :

- le lundi de 15h à 17h

- le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h.



www.mediatheques-paysdefayence.fr

Stérilisation des chats sauvages



Afin de lutter contre la reproduction incontrôlée des chats errants dans la commune, la mairie a renouvelé pour deux ans la convention avec le **docteur SHEEFER** pour la prise en charge de la stérilisation des chats sauvages. Cependant, suite à de nombreux abus, une nouvelle procédure a été mise en place pour procéder aux stérilisations nécessaires.

Les personnes qui souhaitent procéder à la capture d'un chat errant sur le territoire de la commune pourront faire une demande de prise en charge de la stérilisation de l'animal grâce à un formulaire disponible sur notre site internet (en cas de difficulté d'accès, une aide pourra être proposée à la mairie). Après avoir reçu le retour positif, elles pourront prendre RDV au cabinet vétérinaire du **docteur SHEEFER**, qui validera la prise en charge en fonction du caractère sauvage de l'animal lors de sa présentation.

En cas de besoin pour capturer et transporter l'animal, une cage est disponible en mairie, auprès de la police municipale.

Démarches citoyennes – RAPPEL

Le recensement citoyen à 16 ans est une obligation légale. Pour y répondre, il suffit de venir à la mairie avec sa pièce d'identité, un justificatif de domicile et son livret de famille. On vous remettra alors votre attestation de recensement, et vous serez ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

À la fin de cette journée, un certificat individuel de participation à la JDC vous sera remis.

Ce certificat est un document indispensable pour tout passage d'examen (permis de conduire, BAC, BEP...). Votre inscription sur les listes électorales de votre commune sera ainsi automatique dès votre 18^{ème} anniversaire.

En juin 2024 auront lieu les élections européennes. Que vous soyez citoyen français ou européen, anticipez en vous inscrivant sur les listes électorales. Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur le site service-public.fr ou à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

L'école et le périscolaire

Le banc des copains

L'Association Les Petits Seillanais a offert deux bancs à l'école : un pour chaque cour de récréation, le banc des copains.

La règle est simple : « Quand tu ne trouveras pas de copains pour jouer avec toi, tu viendras t'asseoir sur ce banc et ainsi, tes copains comprendront que tu aimerais que l'un d'entre eux vienne te tendre la main... ».

Ce banc magique permet aux enfants de trouver des solutions à leurs problématiques, en douceur et discrètement. C'est un outil de lutte contre l'isolement, et même le harcèlement.



Un jardin pour enfants

L'équipe des services techniques de la commune a réalisé six bacs de plantations permettant l'exploitation efficace du jardinotier de la cour des maternelles. Les trois classes ont ainsi semé des graines et planté : des plantes grasses, aromatiques, des légumes, des fruits et des fleurs, avec grand plaisir.

Les parents d'élèves sont également les bienvenus pour partager avec les enfants leurs connaissances et ainsi permettre aux élèves d'acquiescer, au cours des saisons, des notions de jardinage, d'arrosage, des connaissances sur le rôle des insectes et des techniques comme le paillage, très utile pour permettre à la terre de garder son humidité...

Ce jardin permet aussi des échanges de plants et des transferts de connaissances avec l'association des jardins familiaux, que les élèves visiteront très prochainement.

Les enfants attendent avec impatience de pouvoir croquer dans les premiers haricots verts !



Service enfance et jeunesse



Manon DUMOUSSEAU, 29 ans, originaire du Poitou-Charentes, conseillère principale d'éducation dans les collèges et lycées depuis une dizaine d'années, est depuis le 1^{er} février 2023 la nouvelle responsable du service enfance et jeunesse à la mairie de Seillans. Le service a en charge la gestion et l'organisation des animations périscolaires et extrascolaires pour les enfants de 3 à 10 ans.

Une équipe d'animation permanente propose aux enfants, lors des vacances et des mercredis, un programme varié qui permet à tous de s'épanouir et de découvrir des activités durant le séjour.

La garderie du matin et du soir est ouverte à tous les enfants scolarisés à l'école de Seillans. Ils peuvent participer à plusieurs activités : activités manuelles, jeux de ballons, jeux de société...

Le service enfance et jeunesse met tout en oeuvre pour ravir tous les enfants et leur permettre d'être dans les meilleures conditions pour commencer une nouvelle année scolaire. Cet été, il est envisagé de mettre en place des activités autour de la nature et de la musique.

Informations : tous les jours 10h30-11h15/14h30-18h, le mercredi 11h30-14h45, au 04.94.84.90.60.

Les réalisations et travaux communaux

Immeuble en péril imminent rue de l'église, ça avance !

Une fois la démolition de l'immeuble terminée, la réfection de la façade ainsi découverte pourra avoir lieu avec la création d'une placette.

Que d'évènements pour en arriver là ! Être un village classé impose une obligation, surtout dans le coeur du village. Les Bâtiments de France veillent... et nous conduisent à procéder à des expertises, à prendre des avis et à respecter des préconisations exigeantes indispensables pour conserver le cachet de notre commune.

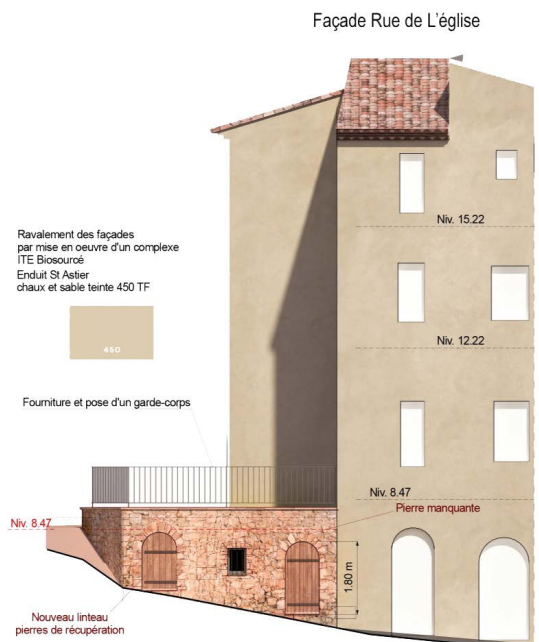
Un bref retour en arrière s'impose. La situation administrative de l'immeuble a dû être régularisée. Le Conseil Municipal de novembre 2021 a autorisé la Mairie à procéder à l'acquisition d'une partie de l'immeuble (pour pouvoir le démolir). Le rétablissement de la circulation pleine et entière dans la rue de l'église, chemin essentiel pour l'activité commerciale estivale, a conduit à la construction d'un « Tunnel » sécurisé en avril 2022.

De nombreux allers-retours entre les architectes, les Bâtiments de France, le service des domaines ont enfin conduit à l'établissement d'un marché de travaux. Le démarrage a eu lieu le 27 mars. La première phase de démolition s'est achevée début juin. Une attention particulière a été accordée à la limitation des impacts sur le passage piétonnier.

Un groupement d'entreprises a été sélectionné pour effectuer l'ensemble des travaux, en particulier la SAS CSB, entreprise spécialisée dans la démolition d'immeubles anciens, en raison du risque de déstabilisation des bâtiments mitoyens. Lors de cette opération, compte tenu de l'état de l'immeuble, de nouveaux risques sont apparus et conduisent à faire évoluer les plans.

La seconde phase comportera la réfection de la façade et la création d'une placette, dont le projet initial est présenté ci-dessous. La planification reste à préciser.

Malgré une durée qui peut sembler longue, la Mairie se félicite d'avoir pu mener ces opérations « juridico-administrativo-artistiques » dans un délai somme toute assez « réduit » en limitant les impacts pour les habitants et l'activité économique.





Le grand chêne pubescent de ND des Selves

Ce magnifique arbre, plusieurs fois centenaire, accompagnait nos fêtes depuis toujours.

Plusieurs signes de faiblesses avaient déjà été détectés par l'ONF ces dernières années et récemment, une grosse branche était tombée d'elle-même. Ce dernier signe a décidé le Maire à missionner un expert, compte tenu, en particulier, de sa situation et du risque pour les personnes lors des banquets estivaux.

La conclusion de Yvan Gindre, expert en arboriculture (ONF Végétis) est sans appel :

« Cet honorable vieillard lutte pour sa survie et aucune action humaine ne pourra endiguer la spirale qui l'entraîne lentement vers son ultime destination. Aucune action probante ne peut être menée qui permettrait d'inverser cette situation, au contraire, toute taille dite de « rajeunissement » ou tout apport d'engrais entrainerait inéluctablement cet arbre vers un déclin rapide.

En raison de la très grande fréquentation du site et de la dangerosité avérée de ce chêne, celui-ci doit être abattu ».

Cette triste opération a été effectuée le 6 juin et a permis de mesurer la situation précaire de ses racines et de son tronc interne. Un véritable colosse aux pieds d'argile s'en est allé en basculant à la coupe d'une grosse branche... c'est dire sa fragilité et le danger qu'il représentait.



Travaux réalisés

► La construction d'un mur de soutènement en pierre au Jardin Marius Laugier a été réalisée par le personnel communal sur la partie haute avec un éclairage intégré.

La deuxième partie débutant au départ de la route sera effectuée au courant du deuxième semestre.

► L'entretien de certains bâtiments communaux (appartements du quartier de la Fabrique et piscine municipale) se poursuit avec la réfection des peintures des murs et de l'ensemble des menuiseries.

► La réfection des chemins est lancée : Chemin du Pré-Cloux, Ancien chemin de Bargemon, Combes Longues (reprise avec goudronnage en enrobé).





Restauration de la porte sarrasine

Effectuée par une entreprise locale, sous le contrôle d'un architecte du patrimoine en liaison avec l'architecte des Bâtiments de France, ce bâtiment, situé dans le périmètre inscrit, est entièrement restauré grâce à des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Etat via la Dotation de Support à l'Investissement Local. Leur montant est de l'ordre de 80% du montant des travaux.

Pour le mettre en valeur, un éclairage architectural du bâtiment avec des LED a été mis en place, pour une activation pendant la période estivale.

La vie municipale

La transition énergétique et les économies d'énergie

Pour une commune, faire des économies, c'est réduire les pertes sur l'énergie et augmenter l'efficacité des systèmes dans ses véhicules, ses bâtiments, ses logements, l'éclairage public.



La transition énergétique, c'est changer le niveau de consommation par un changement de mode de vie voulu (c'est la sobriété) mais aussi changer la répartition entre les différentes sources d'énergie pour réduire l'impact sur l'environnement (gaz à effet de serre, ressources non renouvelables, dégâts environnementaux...).

Qu'a-t-on fait sur les sujets qui relèvent de la responsabilité de notre commune ?

► En ce qui concerne l'école

La rénovation énergétique est terminée et l'ensemble est opérationnel depuis la rentrée des classes.

Pour les économies d'énergie, les pertes ont été réduites par les opérations d'isolation et la mise en place de lampes LED.

La sobriété dans la consommation d'énergie a été rendue

possible par le choix d'une programmation fine de la chaudière du bâtiment principal et l'installation d'un système de ventilation élaboré conduisant à de nouvelles habitudes.

La transition énergétique a été effectuée avec le remplacement de la chaudière à GAZ par un équipement moderne à granulés de bois.

Les premiers résultats relevés sur la période hivernale de chauffe (de novembre à avril) ont permis de noter une baisse de la consommation en énergie chauffage de 60%. Le coût en énergie (par rapport au coût du GAZ de l'hiver précédent) a baissé de 64% malgré les hausses de prix : un résultat à la hauteur des objectifs, qui étaient une baisse de 62% sur ce bâtiment !

En ce qui concerne les émissions de CO₂, les prévisions calculées visaient à passer d'une classe F (forte émission) à une classe A (faible émission). On a tout lieu de croire que cet objectif a été atteint avec la suppression du GAZ.

Il reste maintenant à mesurer l'efficacité de cette rénovation eu égard au confort apporté l'été.

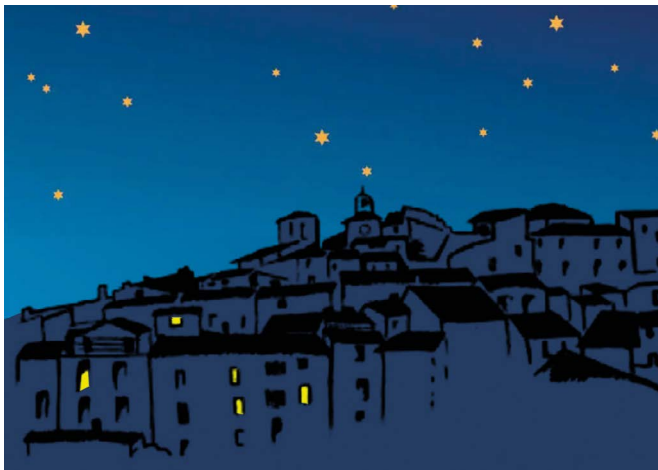
► Au « Presbytère »

Ce bâtiment appartenant à la mairie et mis en location a également fait l'objet d'une opération de rénovation énergétique. Son niveau d'isolation était réduit.

Un audit énergétique mandaté auprès de l'AREVE 83 (service public de la rénovation énergétique de l'habitat, labellisé « France Renov ») a permis de donner les prescriptions adaptées afin de lancer les travaux. Ils viennent d'être terminés et ont permis d'évoluer d'un diagnostic F (très énergivore) vers la valeur C. Pour poursuivre cet objectif de rénovation énergétique des bâtiments publics, un nouvel audit a été lancé auprès du même organisme dans l'objectif d'obtenir des préconisations et ultérieurement des subventions, pour être en mesure de lancer des travaux de rénovation sur d'autres bâtiments communaux. Au-delà de l'objectif de réduction des charges d'énergie pour limiter les hausses d'impôts locaux, tout en contribuant à atténuer le changement climatique, ces opérations participent à l'adaptation du patrimoine aux exigences de l'époque.

► En ce qui concerne l'éclairage public

Les opérations menées depuis 2021 ont consisté d'une part à procéder à l'extinction partielle pendant les périodes inutiles (23h-5h en général) et d'autre part au remplacement des lampes traditionnelles (80W, 120W et 250W) par des modèles moins consommateurs en LED de 35W et 90W. Ces opérations se sont déroulées progressivement pour arriver à la situation actuelle. L'ensemble de la commune fait l'objet d'extinction générale à partir de minuit depuis le 14 mars et la mise en place de LED s'est déployée dans de nombreux nouveaux secteurs énergivores, une soixantaine de plus ces derniers mois.



Nous ne disposons pas actuellement de l'ensemble des éléments permettant de chiffrer le gain réalisé depuis le lancement du projet. Toutefois cette baisse de consommation a permis de limiter la hausse très importante du tarif de l'électricité facturé aux communes (x 2,5) malgré « l'amortisseur électricité » mis en place par le gouvernement.

Le budget 2023



Le budget, c'est ce qui conditionne la vie de la commune. Il est alimenté notamment par les impôts fonciers locaux, les montants perçus des services communaux, les subventions accordées, le remboursement de la TVA et les emprunts.

Sur proposition du Maire, les taux d'imposition sont restés inchangés dans la mesure où l'État a décidé d'actualiser les bases foncières de 7,5%.

Le budget primitif en équilibre s'élève à 4,95 Millions d'euros pour la partie fonctionnement et à 3,28 Millions pour le volet investissement. En outre, des travaux de sécurisation des réseaux d'eau sont prévus, à la charge de la commune et de ses usagers. Ils seront atténués par une subvention de l'État et de l'agence de l'eau. Concernant l'assainissement, la station de Brovès doit être renouvelée suite à de nombreux défauts. Les travaux peu importants seront à la charge de la commune.

Le budget a été voté à l'unanimité. Les subventions accordées aux 11 associations seillanaises s'élèvent à 44 200 € (vote avec 2 abstentions).

Les animations et les événements

Le Carnaval du 4 mars 2023

Première manifestation extérieure de l'année, le carnaval organisé par Seillans Culture Animation et Patrimoine (SCAP) a réuni petits et grands pour un défilé coloré, accompagné par les Majorettes du Pays de Fayence, l'école de Cirque Capella, la fanfare 12°5 et les membres de l'association Seillans Vélos Nature (anciennement Haut Var Sport Seillans) sur leurs montures.



Cinéma itinérant à la salle Polyvalente

De septembre 2022 à juin 2023, le cinéma itinérant de la Maison pour tous a proposé des séances de cinéma dans les villages.

Seillans a bénéficié de ce service, financé par la Communauté de communes, deux mardis par mois.

La fréquentation a été fluctuante, en fonction de la programmation.

Mais la projectionniste de la Maison pour tous est à l'écoute de toute suggestion pour le choix des films.

Aux seillanais de faire des propositions et de profiter de cette offre de proximité.

Journées Européennes des métiers d'art

Organisées par L'Institut National des Métiers d'Art (INMA), ces journées ont pour but de promouvoir les artisans d'art et leur travail.

À cette occasion, SCAP a organisé une exposition dans la salle du Couvent du 27 mars au 2 avril autour du thème 2023 « sublimer le quotidien ». Elle a mis en lumière des artisans qui travaillent les matières textiles : **Monika KARCHER**, tisserande, **Sylviane LEBOVITZ**, sérigraphe sur tissu, **Jean-Luc CARRUGGI**, tapissier décorateur, **Fabienne CENTOLA**, Quilteuse et **Annette DEON-TOSONI**, plasticienne qui tisse le papier.

Une centaine de visiteurs sont venus rencontrer ces artisans ainsi que 4 classes de l'école, qui ont pu profiter de démonstration de différentes techniques présentées.



Fabienne CENTOLA, Annette DEON-TOSONI et Monika KARCHER

Quand la danse s'invite à l'école...

Les yeux rivés sur la scène, tous les sens en alerte, le 30 mai, les élèves de la PS au CM2 sont restés figés pendant 35 min, subjugués par « Histoire sans parole », un spectacle de danse très poétique, sortant de l'ordinaire ! Les pas envoûtants des deux danseuses de la Compagnie Item de Marseille ont transporté les enfants dans le monde de l'imaginaire, avec des chorégraphies remplies d'humour, de gestes codifiés et de surprises, sur des musiques très variées.

Le spectacle était court mais riche, avec un mélange de danses très gracieuses, de rythmes frappés et de mise en scène d'objets. Ces derniers participaient à la danse et les corps devenaient objet, provoquant ainsi des émotions sans cesse renouvelées.

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour cette magie offerte dans une salle qui a ravi nos deux danseuses.



Paroles des élèves de CP :

"J'ai aimé quand les dames faisaient de la musique avec leur corps." "Les danseuses bougeaient comme des marionnettes avec des fils." "C'était trop rigolo parce que c'était le téléphone qui faisait comme des images avec les sons et ça faisait bouger les dames."

Salon de mai



De gauche à droite : Ingrid Molenaar, Nelly Bonneau, Brigitte Haler, Odile Sauve, Dominique Pioud, Colette Hilaire, Annette Deon-Tosoni, Yvan Brelet Von Sydow, Ruth Butikofer (Arbu), Bérangère RENUCCI, Tessa Pesket, Malgorzata Vuillermoz, Sylviane Leibovitz, Kim Jespersen et Roger Denarneau.

Non présent sur la photo : Ludivine Blandin-Michel, Anne de Massiac, Marie Dupré (Frago), Bernard Thiebault et Coralie Guilleman.

Chaque année, cette exposition printanière, organisée par SCAP, propose à tous les artistes qui souhaitent y participer de s'exprimer autour d'un thème. Le sujet de 2023 « histoire d'eau » a inspiré une vingtaine d'artistes, des habitués et des nouveaux venus.

Trois prix ont été décernés pour féliciter et encourager les artistes. **Sylviane LEIBOVIZ** a reçu le prix du maire pour son tableau « économie d'eau », représentant une scène de son enfance où l'on se baigne ensemble dans le même baquet. Le prix de SCAP a été attribué à **Yvan BRELET VON SYDOW** pour une série de paysages pour lesquels plusieurs membres de l'association ont eu un coup de coeur. Et le prix des Amis de Max Ernst à **Malgorzata VUILLERMOZ**, pour un tableau particulièrement surréaliste intitulé « Fusion ».

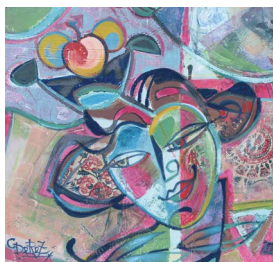
Planning des expositions

- Du 01/07 au 30/07 Rétrospective **Alain GIRELLI**
- Du 03/07 au 16/07 Peinture et objets décoratifs de **Pascale PICOT**
- Du 18/07 au 31/07 Peinture de **Cécile DeRez**
- Du 02/08 au 15/08 "Passages" : Peinture de **Joan CHABAUD**
- Du 04/08 au 18/08 Exposition collective
- Du 14/08 au 30/09 "Nouvelles topographies", photographies de **Manfred WENZEL**
- Du 17/08 au 30/08 Peinture de **Claire CHEVALIER**
- Du 20/08 au 27/08 Peinture de **Janine BERNARDON**
- Du 30/08 au 06/09 Peinture d'**Alain REBOUX**
- Du 16/09 au 31/10 Peinture de **Stan APPENZELLER**

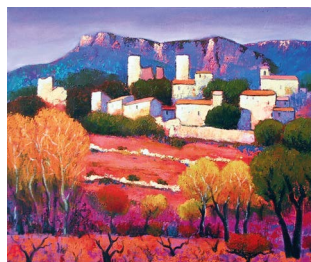
Salle du Couvent
Salle du Cercle
Salle du Cercle
Salle du Cercle
Salle du Couvent
Maison Waldberg
Salle du Cercle
Salle du Couvent
Salle du Couvent
Salle du Couvent



© Pascale PICOT



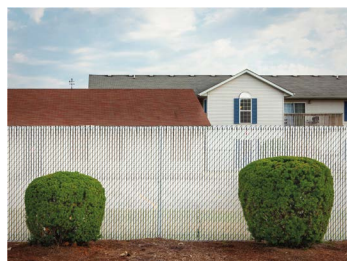
© Cécile DeRez



© Alain REBOUX



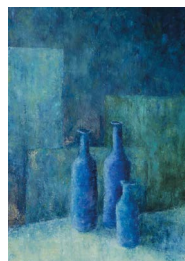
Exposition collective



© Manfred WENZEL



© Joan CHABAUD



© Janine BERNARDON



© Claire CHEVALIER



© Stan APPENZELLER



© Alain GIRELLI

Alain GIRELLI est un artiste autodidacte Fayençois. Jeune Apprenti menuisier, il va croiser la route de Max Ernst et pénétrer à son contact un univers inconnu.

Il se lance dans la sculpture d'assemblage, expérimente jusqu'à trouver son matériau de prédilection, le bois de cade, qu'il va chercher dans les forêts incendiées. Son art s'apparente à l'art brut, il assemble ce bois de cade, cailloux et parfois des objets hétéroclites pour concevoir des chaises, des trônes, des totems.

Vous pourrez découvrir son travail polymorphe, du 1^{er} au 31 juillet, dans le cadre de l'exposition rétrospective qui lui est consacrée.

Le Nouveau Journal fait son cinéma

Dans le cadre de ses animations, Le Nouveau Journal des Gens du Pays de Fayence a bénéficié au long de ces années 2022, 2023 du prêt, par la Municipalité de Seillans, de la Salle Polyvalente pour ses séances cinéma.

La projection d'un documentaire relatif à l'information sociale ou aux événements d'actualité cruciale est toujours suivie d'un débat ouvert avec l'assistance et d'un pot de l'amitié. Dans un premier temps, tous les trimestres, puis un mardi, tous les deux mois.

« Debout les femmes », « Les jours Heureux », « Avoir 20 ans dans les Aurès », « La sociale », puis « Parlons Utopie », « Empreinte de l'Eau en Provence » et « Libre » se succédèrent sur l'écran.

Ces projections et débats connurent un vif succès auprès du public.

"Parlons Utopie" en présence de Dominique GAUTIER, réalisateur, et d'un des responsables des sites EMMAÛS de Lescar-Pau



Le Nouveau Journal des Gens du Pays de Fayence (N.J) reprendra son activité cinéma en septembre avec la même fréquence d'un film tous les deux mois.

Rendez-vous est pris avec les lecteurs, spectateurs, intervenants pour assister aux prochaines séances et participer aux débats dans une démarche citoyenne. Chacun sera invité à faire part de ses ressentis, à proposer des suggestions pour améliorer les situations exposées et à apporter sa pierre pour la construction d'un avenir meilleur.

La vie économique

Le garage Saint Michel

Cédric MAGNETTO, tout le monde le connaît, il est là depuis 18 ans et chacun sait qu'il est un spécialiste de la mécanique générale. Tranquille, compétent et dévoué.



Il assure l'entretien de nos véhicules de toutes marques, on lui confie aussi la santé de nos pneus, sa pompe à carburants est toujours accessible. C'est de l'or noir dans notre village 24h/24. Un artisan Seillanais au service de ses clients !

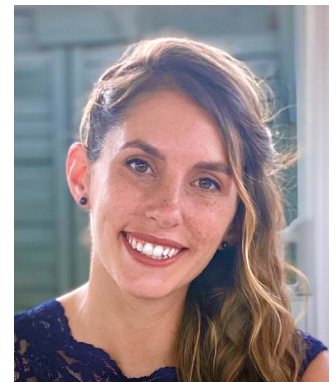
Contact : 06 89 58 36 91

Une nouvelle assistante maternelle

Auxiliaire de puériculture en crèche depuis 14 ans, **Julie SIMON** a choisi de se reconverter comme assistante maternelle pour accompagner vos enfants dans l'autonomie et la découverte.

Elle sera prête à les accueillir dès le mois de septembre au domaine de l'Eouvière à Seillans.

Contact : 07 61 04 93 15



© Julie Simon

Rexopié

Une nouvelle perspective professionnelle pour **Brigitte STALENQ** après l'arrêt de l'exploitation Oleicole. Comportementaliste animalier depuis très longtemps, elle a maintenant décidé d'en faire son nouveau métier. Elle nous présente ici sa nouvelle activité.

« *La communication avec les animaux m'a toujours passionnée et depuis mon plus jeune âge je suis entourée de chiens, chats, lapins, poules, chèvres, ânes et chevaux.*

Beaucoup d'entre vous ont pu en croiser certains au domaine. La plupart ont eu un parcours compliqué. Nos ânes et chevaux ont pu retrouver une sérénité en vivant en troupeau, sans fers au pieds ni mors dans leur bouche. En les observant j'ai appris leur langage si différent du nôtre. Tout se passe par des postures, des mouvements subtils même par le souffle.

Je vous propose des séances d'équithérapie pour découvrir un monde calme et silencieux, loin des tracas de notre vie quotidienne. Je propose également des balades accompagnées de nos ânes pour découvrir les bories. Et des cours d'éducation canine pour mieux comprendre et déchiffrer le langage des canidés. »



Brigitte STALENQ
Comportementaliste canin et équithérapie
Informations : 06 51 88 75 17 / www.rexopie.fr

Marché des producteurs et artisans du pays de Fayence

De mai à septembre, la toute nouvelle association des producteurs et artisans du Pays de Fayence vous propose de venir les rencontrer et découvrir leurs produits et créations **le deuxième dimanche du mois** sur la place de la République à Seillans.

Vous trouverez de quoi éveiller vos sens avec des produits locaux uniquement : fromage, vin, moutarde, confiture, glace, miel, truffe, volaille... mais aussi découvrir : bougies, livres, céramiques, bijoux...



L'association vous propose aussi de passer un moment agréable le midi sous les platanes en dégustant les produits des agriculteurs.

Domaine de Gala

Le domaine de Gala, situé 1766 chemin du pré Claux, est à la fois une exploitation agricole en plein développement, un élevage de chevaux sport et loisirs, de moutons, de vaches à lait (qui produiront d'ici deux ans) ainsi qu'une petite pension de chevaux. **Laure et Mickael TESSIER** gèrent ce domaine dans une ambiance familiale.



© Domaine de Gala



© Domaine de Gala

Laure TESSIER propose également des séances d'Equ'Hypnose, une discipline d'accompagnement mental par l'hypnose dédiée au cavalier et autre public dans la vie de tous les jours. Passionnée par l'analyse comportementale animale et humaine, elle s'est naturellement tournée vers l'accompagnement thérapeutique et l'hypnose.

Formée et certifiée en hypnose et préparation mentale du sportif, elle vous accompagne dans vos besoins de changements.

Stressés, angoissés ? Perte de moyen ? Chute qui vous paralyse ?

Grace à l'Equ'hypnose :

- Faire-vous plaisir
- Apprenez à gérer vos émotions
- Gagner confiance en vous
- Améliorez vos performances

Les séances peuvent s'effectuer à domicile (en France ou à l'étranger) ou sur place au domaine.

Depuis peu, pour compléter l'equ'hypnose, et au vu de la demande dans le canton, une psychomotricienne DE, **Cécile ROUSSANNE**, intervient au sein du domaine. Formée à la Société Française d'Equithérapie, elle accueille un large public présentant des difficultés psychologiques, motrices, cognitives, sensorielles et sociales (gestion des émotions, décrochage scolaire, trouble du comportement, autisme, trouble de l'attention)

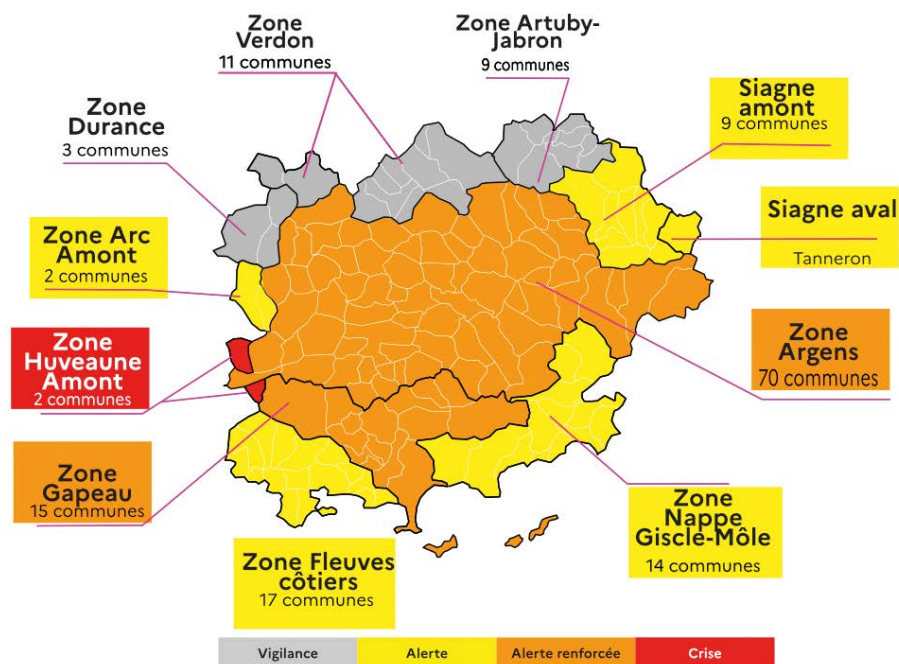
Laure et Cécile interviennent par exemple en binôme auprès d'adultes et enfants en situation de handicap.

Domaine de Gala : 07 50 39 73 99

Laure Tessier - Equ'hypnose : 06 64 32 19 59

Cécile Roussanne - Psychomotricienne DE : 06 58 31 90 22

L'eau, le plan Marshall et la sobriété



Le déficit hydrique sévère observé depuis 2 ans (2021 & 2022) dans le sud-est de la France s'est traduit par une sécheresse exceptionnelle dans le département du Var, tant par sa durée que par son ampleur. Cette sécheresse s'est poursuivie ces derniers mois avec un hiver sec dans le département.

Depuis le 2 mai 2023, sur les 153 communes que compte le département du Var, 2 sont en crise sécheresse, 43 en alerte sécheresse, 85 en alerte renforcée et 23 en vigilance.

Le Pays de Fayence a été placé en vigilance sécheresse dès le 17 février, puis en alerte le 21 mars. Les pluies de mai et début juin ont permis une pause dans les restrictions.

A la date de rédaction de cet article, il n'y a pas eu de nouveaux arrêtés préfectoraux. Toutefois, la situation hydrique demeure compliquée. La végétation a absorbé la quasi-totalité des précipitations et les nappes profondes n'ont pas été touchées. Les forages de secours de Tassy seront à un niveau bas en début d'été, ce qui ne permettra pas de secourir la ressource de la Siagnole. Les forages de la Barrière sont d'ores et déjà inexploitable. Seule la Siagnole a un peu réagi aux dernières pluies. Mais son débit reste très préoccupant pour la saison estivale.

Venons-en aux actions déjà effectuées. Au début de l'année la régie des eaux a procédé à la réactualisation

du bilan besoin-ressources à l'aune des chiffres de la saison 2022. Les conclusions suivantes sont ressorties de l'étude :

- ▶ La Siagnole sera l'unique ressource du territoire en l'absence de recharge des forages de la plaine.
- ▶ Les coupures deviendront la norme en période estivale, mais aussi en hiver, en raison de l'impossibilité d'engager des investissements trop rapides et trop lourds qui feraient exploser la facture de l'eau du Pays de Fayence.

- ▶ Les impacts négatifs au quotidien de ces coupures toucheront de nombreux secteurs : la sécurité incendie (bornes incendies non alimentées), la sécurité sanitaire (eau non potable), les activités de première nécessité (métiers de bouche, santé, école, social...).

Les actions du territoire se déclinent à travers un plan pluri annuel d'investissement voté en mars dernier par le conseil communautaire : 5,5 M€ / an pour l'eau (2,5 M€ précédemment) dont 2M€ pour l'amélioration du rendement du réseau et 3,5 M€ de sécurisation des ressources. Ce plan appelé « Marshall » s'articule en 5 axes (voir détails page ci-contre).

Concernant l'urbanisme, et face au constat de risque de rupture d'alimentation, les maires, compétents en matière d'urbanisme sur leur commune (par exemple, les permis de construire), ont décidé d'organiser une pause.

LES 5 AXES DU PLAN MARSHALL

Cette décision est le fruit d'un travail concerté entre ces derniers et l'Etat, comme l'illustre le courrier adressé par Monsieur le Préfet le 10 mars dernier, accessible sur le site de la communauté de communes.

Cette pause concerne les nouvelles autorisations d'urbanisme générant des consommations d'eau mais ne concerne pas les autorisations d'urbanisme précédemment délivrées, pour lesquelles les droits et les délais réglementaires habituels restent en vigueur.

Pour permettre aux habitants de répondre à l'évolution de leur foyer et aux entreprises du territoire de poursuivre leurs activités, demeurent possibles, sous certaines conditions :

- les extensions limitées du bâti existant
- les bâtiments à usage économique et commercial ;
- les équipements publics.

L'objectif est désormais de mettre en adéquation l'urbanisme avec l'eau, mais aussi de s'adapter collectivement à un contexte où la ressource en eau est plus fragile et indispensable à préserver.



Axe 1 : La maîtrise de l'urbanisme et la réduction des consommations

- Pause de l'urbanisme pendant 5 ans et adaptation du tourisme dans l'attente de la sécurisation de l'alimentation en eau ;
- Sensibilisation et accompagnement des usagers agricoles, professionnels et domestiques aux problématiques de l'eau et aux changements de comportements vis-à-vis de la ressource en eau. Recrutement d'un ambassadeur de l'eau chargé d'animer et organiser le relais de l'information en faveur de la sobriété et la gestion des ressources ;
- Distribution de dispositifs hydro économes ;
- Déploiement d'une tarification dissuasive et équitable.

Axe 2 : La modernisation du réseau de distribution et la réparation des fuites

- Campagne de recherche et de réparation des fuites avec sectorisation des réseaux ;
- Réduction de la pression de service dans les secteurs sensibles ;
- Programme de renouvellement des réseaux fuyards dans le cadre d'une gestion patrimoniale ;
- Augmentation du stockage en tête des réseaux de distribution.

Axe 3 : La sécurisation des ressources existantes et la modernisation du réseau de production

- Remplacement du forage sur le site de Tassy afin de garantir la pérennité de cette ressource et réalisation d'un forage d'exploration pour mieux connaître le potentiel de la nappe ;
- Réhabilitation et mise en pression des canaux historiques de la Siagnole entre les sources et le Jas neuf ;
- Construction d'un grand réservoir en amont pour améliorer le fonctionnement du réseau ;
- Interconnexion entre les différentes ressources du territoire ;
- Interconnexion entre le Pays de Fayence et DPVA (Draguignan Agglo) au niveau de la liaison Seillans-Bargemon.

Axe 4 : La mobilisation de nouvelles ressources

- Etudes et travaux pour l'accès à l'eau du lac de Saint-Cassien pour l'eau agricole et l'eau potable. Les études ont démontré la faisabilité de ce projet en 5 ans pour une première phase en capacité à apporter un volume de 1,8 millions de m³ au territoire ;
- Lancement d'une étude sur les ressources stratégiques du territoire (muschelkalk de la plaine de Fayence et karst du plateau de Canjuers) ;
- Etude pour la mobilisation des ressources des lacs du territoire (Méaulx et Rioutard).

Axe 5 : L'amélioration de la gouvernance de l'eau à une échelle répondant aux enjeux du changement climatique

- Participation aux travaux de la Commission Locale de l'Eau ;
- Partage avec les autres utilisateurs des volumes d'eau du lac de Saint-Cassien dédiés à l'agriculture et à l'eau potable ;
- Etablissement de conventions de coopération pour favoriser la sécurisation mutuelle des territoires et l'échange d'eau à son coût réel de production.

Ces diverses mesures s'appliquent sur l'ensemble du territoire intercommunal. Concernant Seillans les travaux de sécurisation et de modernisation des réseaux sont en cours d'étude. Les demandes de subventions sont en cours d'instruction et les travaux devraient commencer avant la fin de l'année.

En ce qui concerne le coût de l'eau sur notre territoire, il a toujours été réduit par rapport à la moyenne régionale et nationale. Par exemple, en 2021, le tarif en région SUD est le moins cher de toute la France (chiffres SISPEA). Il augmente en conséquence en 2023 de 19,4% et la tarification progressive est adaptée.

► La tranche de consommation au-delà de 2 m³ / jour sur la période estivale passe à 5€ le m³.

► Une tranche « dissuasive » nouvelle est instituée à partir de 3 m³ / jour à un tarif de 8€ le m³.

La facture associée à cette tarification sur les volumes consommés cet été sera communiquée en automne 2023.

*Je surveille et je réduis,
je décale et
je récupère !*



La pénurie actuelle, dont les prévisions des scientifiques montre qu'elle s'accroîtra avec les conséquences du réchauffement climatique, nécessite cet effort de fiabilisation, de sécurisation et de mobilisation des réseaux.

Les Maires et les conseillers communautaires de notre territoire ont décidé ce plan Marshall, le département a initialisé un vaste plan eau 2050 et son président a demandé au chef de l'Etat un engagement national massif avec un dispositif d'urgence.

Les Assises départementales de l'eau, tenues le 30 mai 2023 à Draguignan, ont permis de mettre autour de la table l'ensemble des

acteurs publics concernés.

La région SUD assumera son rôle de premier pilote national de la planification écologique récemment attribuée par la première ministre.

Il y a plus d'un siècle, l'eau était présente en Pays de Fayence, nos « anciens » y avaient souvent un accès difficile et savaient se la partager. Il est temps de nous en rappeler aujourd'hui où elle est rare et d'en informer tous ceux qui viennent apprécier notre douceur de vivre pour une semaine, un mois ou plus. Des actions de communication ont déjà été déployées par la communauté de communes avec le concours de l'office du tourisme. D'autres suivront.

La sobriété est désormais la réponse à la crise qui se prépare. Elle permet de retarder les éventuelles coupures d'eau.

Afin de coordonner au mieux ces difficultés d'approvisionnement, il est très important que chaque usager qui ne l'a pas encore fait s'inscrive sur le site de la communauté de communes (page "Eaux Assainissement") conformément aux éléments fournis dans le dernier courrier des Maires du territoire pour recevoir les SMS d'information en temps réel.

La Zone Agricole Protégée (ZAP)

Les ZAP sont constituées de parcelles dont la préservation présente un intérêt général, soit par la qualité de leur production, soit par leur situation géographique ou leur qualité agronomique. Elles les soustraient à la pression foncière et renforcent la vocation agricole du territoire.

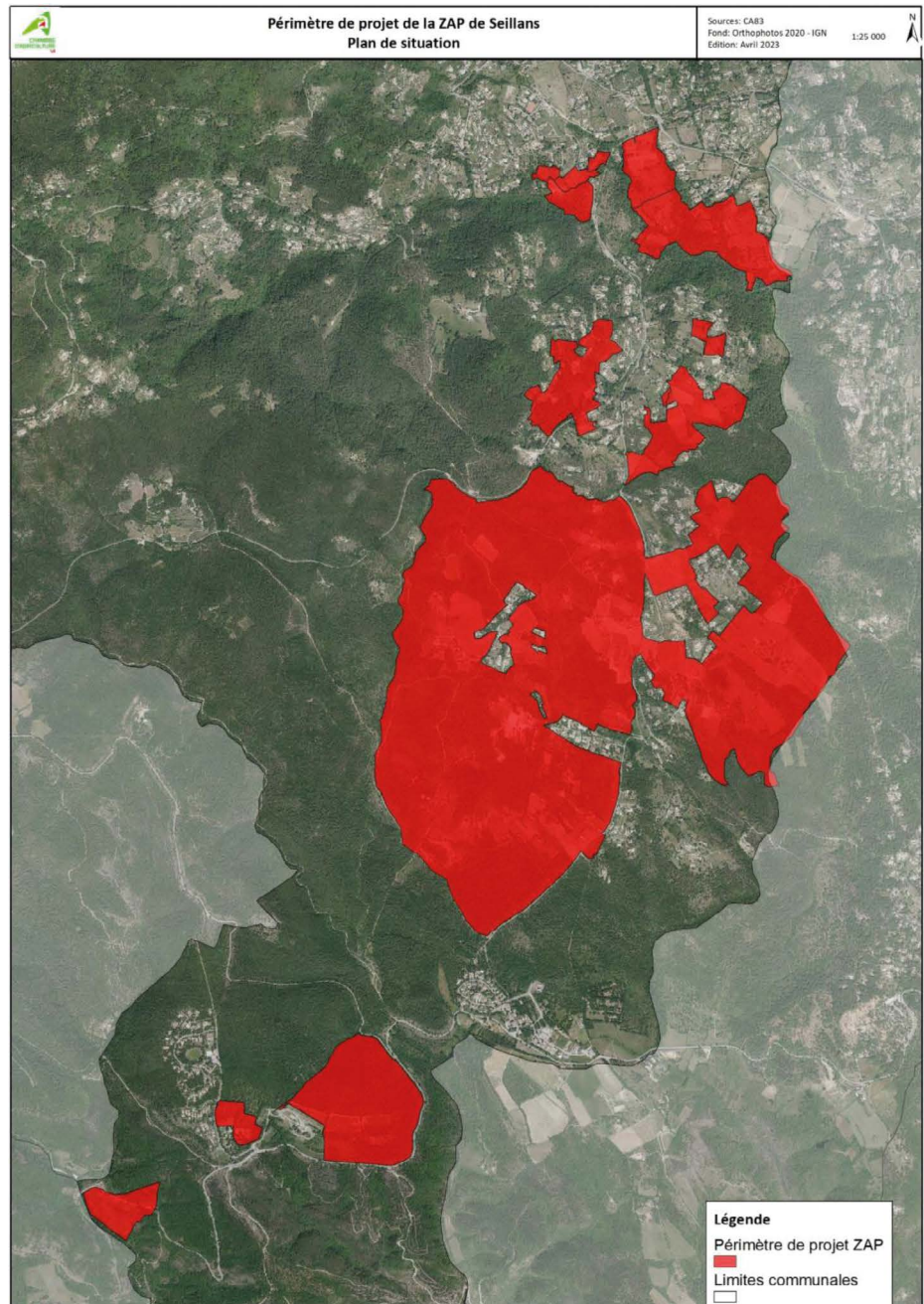
Ce projet initialisé par la chambre d'agriculture du Var s'inscrit dans la politique agricole intercommunale, nous en parlions dans la revue municipale de juillet 2022.

Depuis l'an passé, à Seillans, le projet a été élaboré en relation avec les agriculteurs, 490 Ha sont intégrés dans la ZAP (50% des espaces cultivés ou à potentiel) ; la chambre d'agriculture, la commission départementale CDOA et l'institut national des appellations INAO ont été consultés.

Une délibération du conseil municipal du 16 juin 2023 permettra de lancer l'enquête publique, à l'issue de laquelle un arrêté préfectoral autorisera l'annexion du document au PLU de la commune.

La création de la ZAP montre une volonté de politique d'animation agricole (activité économique, entretien des paysages, lutte contre les incendies, souveraineté alimentaire...). C'est également un pré requis pour l'obtention des financements sur le projet de réseau d'eau agricole avec ses impacts sur l'eau domestique.

Dans le Pays de Fayence, 8 communes ont également délibéré favorablement pour répondre à un projet d'intérêt communautaire.



Règlement du débroussaillage dans le Var

Les incendies de l'été 2022 ont été dévastateurs pour les forêts françaises et ont marqué les Français. 72 000 hectares de forêt et de végétation ont été détruits à travers le territoire hexagonal et la Corse.

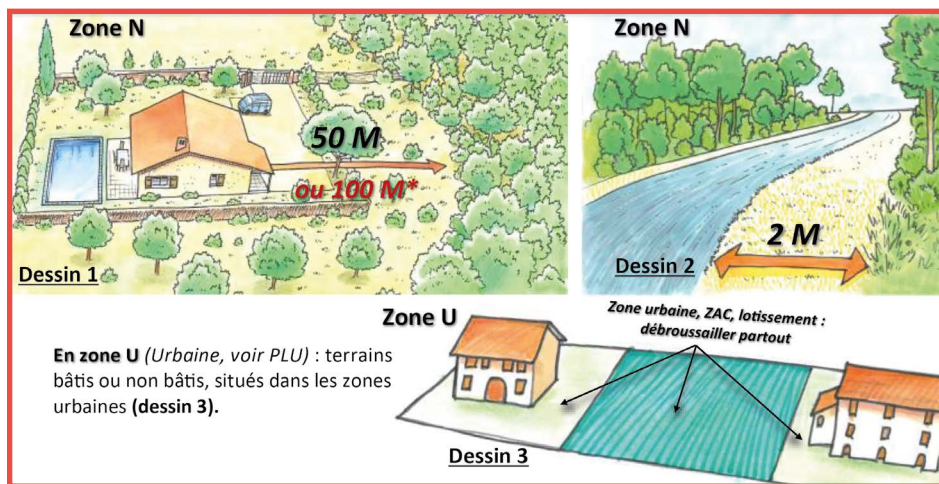
La prévention est essentielle, puisque 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. Et 80 % des feux naissent à la frontière entre les massifs boisés et les zones urbanisées.

En plus d'adopter les bons réflexes durant la période à risque, chez soi, sur la route, en forêt ou sur son lieu de vacances, il est essentiel de débroussailler son terrain et les abords de sa maison.

Le débroussaillage est le meilleur moyen de protéger son habitation d'un incendie et d'en limiter la propagation.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 m autour de vos bâtiments, en créant des discontinuités dans la végétation. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation. Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter l'abattage de certains arbres.



Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues doivent débroussailler autour de leur maison. Le débroussaillage incombe au propriétaire du bien à protéger. Un débroussaillage qui n'est pas réalisé expose le propriétaire concerné à des sanctions administratives ou pénales et, surtout, à des risques d'incendie.

Le débroussaillage s'étend sur une profondeur fixée en général à 50 mètres, ce qui peut nécessiter une intervention sur le terrain voisin. Si le propriétaire du terrain voisin s'oppose à une intervention dans sa propriété, il devient alors responsable de la réalisation du débroussaillage à ses frais.

Le maire est chargé du contrôle de la mise en œuvre de ces Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) par les propriétaires de biens situés sur le territoire communal. Il met aussi en œuvre les OLD attachées aux bâtiments et propriétés municipales, ainsi que pour les voiries communales.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la Mairie :

seillans.fr => rubrique *Vivre ensemble / débroussaillage et brûlage des déchets verts*



Nuisances sonores

Tondre sa pelouse, percer un mur, poncer ses volets... peut vite nuire aux bons rapports de voisinage. Afin de limiter les nuisances sonores, l'utilisation d'outils domestiques bruyants est encadrée par la loi.

Les créneaux horaires durant lesquels il est autorisé d'effectuer des travaux de jardinage ou bricolages à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage sont fixés par arrêté préfectoral :

- ▶ **En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**
- ▶ **Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.**
- ▶ **Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

En revanche, les travaux bruyants sur la voie publique et les chantiers proches des habitations devront être interrompus entre 20h et 7h, toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour la sécurité des personnes et des biens.

Le repas des aînés

Ambiance conviviale à la salle polyvalente. Les « aînés » ont répondu nombreux à l'invitation du CCAS au traditionnel repas qui cette année était animé par Carli.



Le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) de Seillans



Cette commission extra municipale a été créée en application d'une circulaire du Ministère de l'Intérieur de 1984. Il s'agit d'un regroupement de bénévoles, sous l'autorité du maire, qui sont unis, motivés par l'intérêt qu'ils portent à la protection de la forêt et son environnement.

Dans le Var, ce n'est pas moins de 5000 bénévoles qui se sont portés volontaires pour intégrer les CCFF. Leur mission consiste à patrouiller dans les collines pour délivrer des messages de prévention aux promeneurs, à surveiller les massifs pour donner l'alerte en cas de départ de feu ou encore à guider les secours dans la colline et assurer un appui logistique aux pompiers.

Le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) de SEILLANS, présidé par le maire, œuvre à la prévention et à la protection du milieu naturel grâce à une trentaine de bénévoles qui effectuent tout au long de l'été des rotations par équipe de deux sur plusieurs journées, avec un véhicule 4x4. Celui-ci comporte une citerne d'appoint de 600 litres d'eau avec une motopompe qui permet, en cas de petit départ de foyer, d'intervenir en attendant l'arrivée des secours. Toutefois la fonction première de l'équipage est d'alerter le Service D'Incendie et de Secours et assurer un soutien logistique.

Martine AUTRAN en est désormais la présidente déléguée, **Fabien FENOUIL** son adjoint, **Jean-Jacques FORNIGLIA** le secrétaire. 26 équipiers bénévoles font également partie de cette belle organisation qui œuvre pour le bien de tous.

Pendant la période estivale, l'équipage sillonne la commune et se rend également à la vigie située dans les hauteurs de la commune pour une surveillance plus élargie et l'alerte éventuelle des pompiers.

La vie associative

Les crevettes roses

C'est devenu une tradition, pendant le week-end de l'Ascension, l'équipe des Crevettes Roses Seillanaises participe au tournoi des plus beaux villages de France.

Cette année, c'est le village de Barfleur, sur la côte du Cotentin en Normandie, qui nous a accueillis chaleureusement du 18 au 21 Mai et avec le soleil, ainsi que 15 autres villages de toute la France.



Lors de ce 24^{ème} tournoi, nous avons tous partagé ce moment sportif certes, mais surtout amical, convivial et tellement enrichissant sur le plan culturel.

Seillans a eu droit aux félicitations du maire de Barfleur, Mr Michel MAUGER, car nous étions le village le plus éloigné et il nous a particulièrement remerciés de notre venue compte tenu de la distance importante qui sépare la Manche de la Méditerranée.

Malgré une petite délégation, nous avons défendu fièrement et sportivement les couleurs seillanaises.

Le rendez-vous est déjà pris en 2024 pour aller à Monflanquin, commune située dans le Lot et Garonne.

Encore une fois un grand merci à nos amis de Barfleur pour leur chaleureux accueil et leur formidable organisation.

Seillans Vélos Nature



L'association Haut Var Sport Seillans a changé d'identité pour être en conformité avec ses activités et se nomme à ce jour : SEILLANS VELOS NATURE.

Ses statuts lui permettent les activités sportives de pleine nature et l'organisation de manifestations.

Notre calendrier annuel propose 3 rendez-vous (Les Ruelles de Seillans, Bourse aux vélos, Les Drailles de Seillans) et tout au long de l'année des sorties VTT, VAE, Route.

Elle est également partenaire aux côtés d'associations de la région avec lesquelles elle intervient sur les événements se déroulant sur son territoire du Pays de Fayence (Grand Fundo New York, Lachens-Mer, carnaval de Seillans...). Une équipe de bénévoles dynamiques permet la réalisation de ces événements et c'est toujours dans la bonne humeur qu'elle partage des sorties de tous niveaux.

Cette année la Bourse vélos a soutenu le projet « 1 vélo pour Matéo » jeune polyhandicapé qui maintenant peut poursuivre avec bonheur les sorties et déplacements à vélo-cargo en famille.



Venez nous rejoindre !
Pour tout contact : seillansvelosnature.com

Société de Chasse la Seillannaise



La société de chasse de Seillans et son chef de battues privilégient un meilleur partage de l'accès à la nature.

Décision a été prise, à titre expérimental, de ne plus organiser de battues aux grands gibiers le mercredi. En effet,

même si les règles de sécurité sont scrupuleusement respectées lors de l'organisation de telles battues, certains promeneurs peuvent ressentir un sentiment d'insécurité en croisant les chasseurs et leurs chiens dans les bois. Il a été constaté par les chasseurs de Seillans que ces derniers privilégient le mercredi, jour de repos pour nos écoliers, pour se promener en forêt.

C'est pourquoi la battue aux grands gibiers sera dorénavant organisée sur la commune les jeudis, samedis et dimanches. La société de Chasse de Seillans souhaite ainsi privilégier un meilleur partage de l'accès à la nature.

Les Petits Seillanais

Vendredi 31 mars a eu lieu le loto annuel de l'association. Comme chaque année, les commerçants ont fait preuve d'une extrême générosité à notre égard : nous avons pu offrir de magnifiques lots à nos participants.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos bénévoles qui se sont montrés plus présents que jamais en amont et lors de notre événement. Nombreux étaient les parents et les enfants, qui ont partagé cette soirée conviviale à nos côtés et qui ont contribué à la réussite de ce beau moment. Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition de notre incontournable loto.



© Les petits seillanais

Com collecte

Les bénévoles continuent d'assurer auprès de tous un service de proximité afin de réduire nos déchets de type encombrants ménagers.

Nous accueillons vos dons d'objets, vêtements, petits mobiliers les mardis et jeudis matin.

La boutique est ouverte dorénavant le dimanche matin pour les achats et retraits uniquement.

L'association souhaite développer son champ d'action en faveur du recyclage et du lien social par la mise en place d'ateliers de réparation et de transformation, avec notamment de l'impression 3D. Des démarches de demande de subvention et de recherche de local ont été entamées dans ce sens.

© Com Collecte : support de plateau de micro-onde en impression 3D



En partenariat avec le service déchet de la Communauté de Communes, la recyclerie sera un Point de Collecte de matériel scolaire du 12 juin au 12 août en faveur des bénéficiaires du Relais Solidarité.

Venez nous soutenir en adhérant à l'association.

Vous pouvez également proposer votre aide pour assurer des permanences et aider au rangement, au nettoyage, à la réparation et à la vente. N'hésitez pas à nous contacter !

Nous sommes également à la recherche d'un nouveau jeune pour une mission en service civique au sein de la recyclerie (16-25 ans), pour un contrat rémunéré de 6 à 8 mois. Pour postuler, nous envoyer un CV par mail à l'adresse comcollecte@gmail.com.

Tennis club de Seillans



Une grande nouveauté pour cette saison tennistique à Seillans : en raison des périodes de canicule observées l'été ces dernières années, le Comité Directeur du club avait décidé de proposer de nouvelles dates pour le tournoi annuel. Il s'est tenu du 1^{er} au 14 mai, l'objectif d'amélioration des conditions de jeu a été largement atteint.

De plus, notre tournoi a connu une nette augmentation du nombre de participants : 181 joueuses et joueurs ont pris part à la compétition. A noter la présence massive et très attractive, en raison du niveau de jeu élevé de ses joueurs, de l'académie Moratoglou (coach de Tsipàs et Serana Williams), basée à Sophia Antipolis.

Pour que ce tournoi de Printemps soit un succès, le club a pu compter sur le solide appui de la mairie, des sponsors du club et de l'engagement sans faille des membres de l'association. Un grand merci à tous !

Au chapitre des compétitions par équipes, on note la participation de l'équipe Dames, pour la 2^{ème} fois de son

histoire, au championnat de Régional 2. Jouant dans une division très relevée, nos joueuses n'ont malheureusement pas réussi à se maintenir. Elles ont, toutefois, disputé de très belles rencontres, avec notamment une superbe victoire à Fos-sur-Mer.

Notre équipe Messieurs a pris part au championnat départemental. Tout comme nos joueuses, ils ont fièrement défendu les couleurs de Seillans. Ils évolueront dans la même division la saison à venir.

Engagés depuis de nombreuses années dans cette compétition, les joueurs du RAID de notre ami **Henri BOMMARD** ont encore très bien figuré cette année. Rendez-vous la saison prochaine !

Deux matinées par semaine, tous nos membres sont invités à participer à nos matinées "Convives" (matches de doubles dans une ambiance conviviale, comme son nom l'indique !).

Deux entraînements de doubles sont proposés toutes les semaines. Ces derniers s'accompagnent le plus souvent d'apéros et de repas !

Un grand merci pour leur implication à **Gérard BONALD** pour les Convives, et à **Lionel MESTDAGH** pour les séances doubles !

Le club propose des séances d'école de tennis, des entraînements adultes, des stages et des leçons individuelles.

Un projet pédagogique pour la saison à venir : séances d'initiation et perfectionnement adultes, en même temps que les séances d'école de tennis.

Informations : Rémi au 06 08 88 39 22

Jardiner-Terre-Eau-Soleil

L'association a pour objet la promotion et le développement de la culture des jardins familiaux à des fins non lucratives et non commerciales. Elle se propose de développer le sens de l'entraide et de la solidarité, le goût des échanges, des méthodes, du savoir-faire, des expériences...

Dans ce cadre, elle organise des échanges de plants deux dimanches de printemps au parking de la Magnanerie, à proximité des jardins partagés communaux. C'est un moment convivial qui se clôture par un repas partagé.

Rendez-vous **19 novembre 2023** pour l'échange d'automne.



Lei Caminaïre

La saison 2022-23 approche de la fin mais les randonnées vont toujours bon train. Fort de nos nouveaux baliseurs, nous nous sommes impliqués avec 10 autres clubs dans le balisage de l'Esterel, dans le cadre de l'O.G.S (Opération Grand Site).

Quelques mots sur ce projet qui germe depuis plusieurs années maintenant et dont on peut espérer le voir aboutir dans un avenir assez proche. Pour obtenir le label Grand Site de France, diverses études et réalisations doivent être entreprises et réalisées. Celles-ci sont pilotées par le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Esterel qui remplace l'ancien SIPME. La fréquentation du massif (étude faite sur 2 ans) enregistre plus de 2,5 millions de passages par an ! Définition d'itinéraires pour l'accueil du public : pédestre, VTT et VAE, équestre, escalade.

- La Grande Traversée de l'Esterel, randonnée de 5 à 6 étapes de Roquebrune sur Argens à Théoule en passant par Bagnols en Forêt, les Adrets de l'Esterel et Mandelieu s'achève.

- Pour les balades, ce sont 50 boucles de 5 à 20kms qui sont en cours de reconnaissance et de balisage. C'est là que nous intervenons modestement, avec 4 circuits à « traiter » de 7 à 8kms chacun dans le secteur dit de « la Colle du Rouet ». Au total cela représentera 550 kms que les 10 clubs se partagent la réalisation.

- Le pont sur le Fil à Mons, qui souffrait de l'âge de ses artères et menaçait de « s'écrouler », a bénéficié d'une aide substantielle de la FFRP pour sa remise en état. Les travaux sont achevés et le contournement mis en place par la communauté de communes n'est qu'un lointain souvenir. Merci à **Laurent** et son équipe, pour ce travail, qui a évité une fermeture de la portion du GRP entre Mons et Seillans.



© Lei Caminaïre: Balisage en janvier

Pour le début de la prochaine saison, nous nous consacrerons à nos circuits seillanais, avec l'installation de panneaux aux départs de ceux-ci, leur numérisation, trace Gpx et description qui figureront sur le site de la mairie, rubrique « lei caminaïre ». Pour rappel, le club entretient 100kms de circuits balisés sur notre commune et sur les 2 plus longs : « les 2 Pignes » (16kms) et « le Grand Tour de Seillans » (31kms). Nous envisageons de créer des « bretelles » qui permettront de faire des parcours de 6,8kms ou 10kms plus accessibles à tous.

Notre sortie détente annuelle qui fait le bonheur de tous, a eu lieu le 7 juin : visite le matin du monastère orthodoxe de Saint Michel du Var, suivi d'un repas à Barjols et l'après-midi une promenade en bateaux électriques sur les basses gorges du Verdon au départ du barrage de Quinson, ou visite du musée de la Préhistoire.

Ecole de Musique

Quelques nouvelles de l'Association Musicale de Seillans (AMS) en cette fin d'année scolaire.

Après pas mal de turbulences dues à la démission d'une professeure en cours d'année, tout rentre dans l'ordre. Une nouvelle professeure de piano, **Jasmina BARRA**, remplace **Germille FARGEOT** et a récupéré une grande partie de ses élèves.

Georges LEIBOVITZ va, après de nombreuses années, des milliers d'heures de cours, et des centaines d'élèves, prendre sa retraite.

Nous recherchons des enseignant(e)s : batterie et guitare électrique, ainsi que violon.

Les journées d'inscription pour la rentrée auront lieu les 2^{ème} et 3^{ème} samedis de septembre, l'après-midi de 14h à 17h dans les locaux de l'AMS .

Ceci est également un appel à candidature de notre association loi 1901 subventionnée par la municipalité : nous avons besoin de bénévoles. Si vous avez un intérêt pour la musique et le chant venez avec nous ! l'AMS a aussi pour vocation d'organiser quelques événements au cours de l'année mais il nous faut de l'aide...

Une Assemblée Générale est prévue ultérieurement, les adhérents recevront une convocation dès que nous pourrons fixer une date avec **Martine**, notre comptable.

Passez toutes et tous un superbe été plein de musique avec le retour de Musique Cordiale, début août.

L'amitié seillanaise

Le club remplit son rôle qui est de permettre aux amis de se retrouver, ou de se trouver des amis en pratiquant des activités ludiques, classiques comme les jeux de cartes, de scrabble, la marche, des lotos, des excursions...

Mais le club, répondant au rajeunissement des adhérents et à une volonté de laisser derrière soi la morosité de la pandémie, a proposé des innovations.

Un comédien professionnel a animé un atelier de théâtre au premier trimestre. Notre professeur d'anglais s'appuie sur les dernières technologies informatiques pour dynamiser son enseignement. Un cours de bachata prolonge le cours de danse en ligne pour le bonheur des nombreux amateurs. Une session de « gymnastique équilibre » a été reconduite avec une jeune diplômée de Sport pour Tous. Un après-midi de loisirs créatifs a été ouvert le mercredi.

Le club s'implique dans la vie de la commune en organisant des vides



© L'amitié Seillanaise : croisière sur le Danube avril 2023

greniers, en renouvelant la Fête de la Bière dans la salle des fêtes, ou en étant présent sur le marché de Noël. En janvier, le club s'est associé au Foyer Rural et au SCAP pour une fête de la galette des rois, joyeuse, chantante et folklorique. L'équipe des voyages cherche des destinations originales pour lutter contre la monotonie. La sortie à San Remo a proposé un nouveau restaurant, très apprécié. La croisière sur la Danube a connu aussi un franc succès. L'excursion annuelle de 2 jours a promu les richesses de la Drome provençale.

Un voyage aux Pouilles en Italie est également une nouveauté.

Le club vous aide donc à ne pas vous endormir dans la routine. Mais celle-ci a du bon tout de même puisqu' on vous repropose en novembre un séjour très prisé l'an dernier sur la Costa Brava, un séjour en Andorre, une virée pour déguster une bouillabaisse, et deux fêtes : la fête de l'amitié aux Issambres et la fête annuelle avec une paëlla aux Selves.

Informations : **Marie Noëlle DUPUY**
(06 88 18 76 67).



Foyer rural

Lors de la dernière assemblée générale en février, le foyer rural a réorganisé son bureau en élisant un nouveau président, **Jean-Paul SUSINI**, un nouveau vice-président, **Denis PELLETIER** et un nouveau secrétariat, afin de mener une politique dynamique.

Etudier de nouveaux projets @outlook.fr le domaine des jeux, de l'animation de soirées et de la littérature ;
Multiplier les contacts tant dans la commune que dans le pays de Fayence afin d'éviter tout isolement ;
Etre un acteur de la vie du Pays.

Le Foyer rural de Seillans reprendra ses activités en septembre (gym, tarot, bridge, belote, provençal, méditation, peinture...).

Plus d'informations :

06 62 63 13 69 / foyruralseillans@outlook.fr / www.foyruralseillans.simdif.com

EXCEPTIONNELLES RENCONTRES

Les Visites de la Passion

Pays de Fayence - Du 11 juin au 29 septembre 2023

*Office de Tourisme Intercommunal
du Pays de Fayence, cet été*

► Les Visites de la Passion ont repris depuis le 11 juin avec encore d'extraordinaires rencontres organisées spécialement pour ces vacances d'été jusqu'à fin septembre. Vous allez vivre des visites très privilégiées en petit comité, avec une personne passionnée et passionnante, chez elle ou sur son lieu de travail. Tous sont des acteurs de notre territoire, qu'ils soient artisans, agriculteurs, artistes, organisateurs d'événements, entrepreneurs... Pour en profiter, il suffit de choisir sur le livret les visites qui vous plaisent et vous inscrire gratuitement au 04 94 76 01 02.

A Seillans, pas moins de 7 lieux à découvrir ou redécouvrir : une fabrique de savon ; une maison totalement éco responsable ; un créateur de modèles réduits d'avions ;

les techniques du métier à tisser ; l'incroyable parcours de vie de la Vicomtesse de Savigny ; une maison où le parfum ouvre la voie à la musique et au cinéma ; les coulisses des répétitions de musiciens d'un festival international de musique... Et bien d'autres rencontres variées et découvertes de lieux atypiques sur tout le Pays de Fayence.

► Vous vous posez la question, de quel festival international de musique il s'agit ? Musique Cordiale revient nous enchanter du 3 au 12 août en se produisant dans les chapelles, églises et placettes de tous nos villages. Une dizaine de concerts en soirées et 7 « concerts de midi » gratuits pour ces derniers. Musique Cordiale, c'est équipe de musiciens professionnels et un chœur de chanteurs, c'est classique, parfois jazzy en passant par la musique folk.

Infos et programme : www.paysdefayence.com.

► Le Pays de Fayence c'est aussi le paradis des randonneurs, Seillans est le point de départ et d'arrivée du GR de Pays des villages perchés de Haute-Siagne. En cheminant vers Mons, le pont qui enjambe le Fil vient d'être complètement rénové. Puis c'est le gîte de randonnée niché au cœur du village de Mons qui abritera les marcheurs pour une nuit ou plus.

► Autour du lac de Saint-Cassien, la Maison du Lac, ouverte 7/7, vous invite dans son Espace Découverte. Elle est aussi la vitrine de plus de 220 produits du terroir issus exclusivement du Pays de Fayence comme les vins et huiles d'olives du domaine du Château des Selves ou du domaine du Val d'Iris et les savons de l'Atelier du Savon-Savonitto.

*Association des usagers de l'eau
du Pays de Fayence : atelier sobriété*

Vendredi 5 mai s'est tenu, à Tourrettes, un atelier « sobriété des usages », organisé et animé par l'association des usagers de l'eau du Pays de Fayence. Il a rassemblé une soixantaine de personnes venues pour s'informer de bonnes solutions pour leur vie quotidienne : économiser l'eau des piscines (de l'ordre de 7000 en pays de Fayence, soit une superficie approximative de 22 Ha) ; récupérer et stocker les eaux de pluies et les eaux grises en général. Des conseils et une liste de plantes pour faire évoluer les jardins, avec des espèces méditerranéennes peu gourmandes en eau d'arrosage, ont été communiqués. Trois experts engagés de ces domaines ont répondu aux questions de l'assistance venue se préparer à prendre des mesures pour « passer l'été » qui s'annonce sec.

Une initiative citoyenne dont les résultats pourront bénéficier à chacun et collectivement à tous les habitants.

Voir : www.usagerseaupaysdefayence.fr.



Nouvelle tarification des déchets

En 2019, la production d'ordures ménagères résiduelles du Pays de Fayence (c'est-à-dire la part des déchets qui restent après les collectes sélectives) a été de 10 705 tonnes sur une production totale de 27 628 tonnes : 39% de nos déchets finissent donc enfouis sur notre territoire, à Bagnols-en-Forêt.

Face à ce constat, la CCPF s'est donnée comme objectifs majeurs à l'horizon 2025 de réduire de 29% les déchets enfouis, d'atteindre 65% de déchets valorisés (44% en 2019) et de mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires et naturels.

La mise en place d'une Redevance Incitative instaurée par le Grenelle de l'environnement est un mode de facturation du ramassage des ordures ménagères plus équitable que l'actuelle Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) car elle est uniquement calculée en fonction de la production de déchets de chaque foyer.

Seules les ordures ménagères **non triées** seront payantes, en fonction du volume produit par chaque usager. Il ne s'agit pas d'un nouvel impôt : elle remplacera la TEOM.

C'est surtout un outil incitatif à la réduction de nos déchets, en valorisant les gestes de tri de nos emballages et en ayant recours au compostage, dans l'objectif de préserver les ressources de notre planète et l'avenir de nos enfants.

La Redevance Incitative est composée d'une part fixe, correspondant à un abonnement annuel au service

(comme pour l'électricité ou l'eau...) et d'une part variable, appliquée à chaque levée de votre conteneur dédié aux ordures ménagères résiduelles. Il ne s'agira donc pas d'une part calculée sur le poids de vos déchets mais uniquement appliquée au nombre de fois où vous sortirez votre « poubelle grise ».



Comment cette redevance va-t-elle se mettre en place ?

Les années 2023 et 2024 seront consacrées à l'acquisition et au déploiement des équipements sur le territoire, l'optimisation des tournées de collecte et la réalisation d'une enquête en porte-à-porte dite « de conteneurisation » auprès des usagers.

Partout où cela sera possible, des bacs individuels dotés de puces électroniques seront distribués afin de collecter en porte-à-porte les ordures ménagères résiduelles.

Cela concernera la plupart des usagers, à l'exception des coeurs de village.

Pour ces derniers ou tous autres lieux inaccessibles pour les camions de collecte, les conteneurs collectifs semi-enterrés ou enterrés seront dotés d'un système de contrôle d'accès individuels par badge.

La mise en place progressive de ce nouveau système de collecte donnera lieu à une facturation "à blanc" en 2024 qui sera transmise à titre informatif. Ce sera par conséquent la dernière année de paiement de votre TEOM.

2025 sera marquée par le passage effectif à la Redevance Incitative.

A Seillans, comment va se passer cette mise en place ?



En juin-juillet, l'information demandant de répondre à une enquête individuelle est déposée dans toutes les boîtes aux lettres.



Nouveau ! Autopartage de véhicules électriques

Elle sollicitera l'inscription des habitants, soit pour recevoir des containers individuels (porte à porte), un jaune et un gris, soit pour disposer d'un badge permettant l'accès aux containers. N'oubliez pas de le remplir pour vous permettre de disposer de l'accès au nouveau service.

L'ensemble des équipements sera installé fin 2023 - début 2024. Les containers semi enterrés remplaceront les existants place de la République, route de la parfumerie, Font d'Amont et rue Gérard Marc (déplacé).

Le reste de la commune s'effectuera en porte à porte ou avec des containers de regroupement.

En ce qui concerne le compostage, un bac collectif sera installé sous la place du Portail ; des composteurs individuels peuvent être acquis (15€) par les habitants possédant un jardin (04 94 85 93 89). Conditionné en kit, facile à transporter et à monter, le composteur sera accompagné d'un « bio-seau » et d'un guide du compostage qui fournira les informations nécessaires à la bonne pratique du compostage, ainsi qu'à l'utilisation du compost mûr.



Des véhicules seront dorénavant disponibles dans nos villages. Ce projet pilote de la communauté de communes avec la société AGILAUTO PARTAGE et le Crédit Agricole vise à mettre à disposition 9 véhicules berlines (Citroën DS3 E-tense), 2 combispaces de 9 places (Peugeot E-Traveller) et 5 utilitaires (Peugeot E-Expert) dans des parkings signalisés de nos villages (*) avec les bornes de recharge doubles.



Comment ça marche ?

Le véhicule pourra être loué à la minute, à l'heure, à la demi-journée, à la journée, avec un règlement à la réservation sur son téléphone portable, un pack d'heures prépayées est avantageux. Il sera alors récupéré dans le parking de son village (ou un autre) puis remis à disposition à son lieu de départ.

L'inauguration de ce service est prévue le 10 juillet à Fayence. Son déploiement dans le territoire sera progressif.

A Seillans, la borne est installée sur le parking de l'école côté vétérinaire. Deux véhicules y seront disponibles (berline et utilitaire).

Le financement de la mise en place de ce service pilote est assuré par la société, les mairies ont à charge l'implantation des parkings.

Ce service est destiné en priorité aux utilisateurs locaux, pour répondre à des besoins ponctuels ou récurrents.

► TARIFS

- 0,21 € / minute
- pack 4h : 45 €
- pack 8h : 75 €

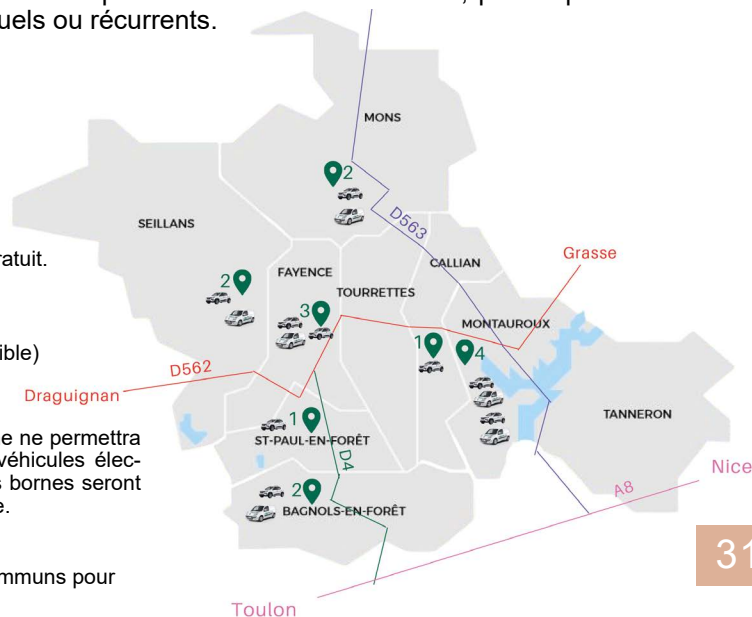
Kilométrage illimité.
Plein initial d'énergie gratuit.

► INFORMATIONS

www.agilautopartage.fr
(prochainement disponible)

NB : à Seillans, la borne ne permettra pas de recharger les véhicules électriques privés. D'autres bornes seront prévues pour cet usage.

(*) Hors Tanneron
2 emplacements communs pour Fayence-Tourrettes.



L'agenda prévisionnel

Consultez régulièrement le site internet de la commune, www.seillans.fr, rubrique *Agenda* et inscrivez-vous à la newsletter mensuelle, afin d'être informé des événements à venir.

Programmation à la date d'édition de la brochure, sous réserve de modifications ultérieures

JUILLET

Dimanche 9 : **Marché de producteurs**, place de la République.

Vendredi 14 : **Fête nationale**, retraite aux flambeaux, aubade et feux d'artifice, place de la République.

Samedi 22 et dimanche 23 : **Chalenge Christian Blanc**, organisé par Seillans sport boules, place de la République.

Samedi 29 : **Fête patronale**, apéritif offert par SCAP à la population, soupe au pistou sur réservation et bal populaire, place de la République

AOÛT

Du jeudi 3 au samedi 12 : **Festival Musique Cordiale**, églises et chapelles du Pays de Fayence.

Dimanche 13 : **Marché de producteurs**, place de la République.

Lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 : **Commémorations**.

Mardi 15 : **Marché potiers**, place de la République.

Mercredi 16 et jeudi 17 : **Provençale vétérans**, au stade.

Vendredi 18 et samedi 19 : **Soirées musicales**, place de la République (*sous réserve*).

Du lundi 21 au dimanche 27 : **Semaine bouliste**, place de la République.

SEPTEMBRE

Dimanche 10 : **Marché de producteurs**, place de la République.

Dimanche 17 : **Vide Grenier**, organisé par l'Amitié seillanaise, terrain Chaix.

Samedi 23 : **Cantar Lou Païs**, salle polyvalente.

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} : **Drailles de Seillans**, organisé par Seillans Vélos Nature.

Samedi 14 : **Ze festival**, festival du film LGBT de Polychromes, arrêt à Seillans pour une projection, salle polyvalente.

Dimanche 15 : **Concert dans le cadre du festival Francis Poulenc**, Eglise St Léger.

Dimanche 29 : **Vide Grenier**, organisé par le Foyer Rural, terrain Chaix.

Mardi 31 : **Halloween**, organisé par les petits seillanais.

NOVEMBRE

Jeudi 2 : **Fête de la bière**, organisé par l'amitié seillanaise, salle polyvalente.

Samedi 11 : **Cérémonie armistice 14-18**, au monument aux morts.

Jeudi 16 : **Soirée beaujolais nouveau**, au tennis club.

Dimanche 19 : **Echange de plants**, organisé par l'association JTES, parking du moulin.

Dimanche 26 : **Marché de Noël**, organisé par SCAP place de la République.

Dimanche 26 : **Salon "Autour du livre"**, salle du Couvent.

DÉCEMBRE

Suivant ouverture du moulin : Dégustation des "roustides" et visite du moulin à huile commune à partir de 11h.

Date à définir : **Pastorale**, proposé par SCAP, salle polyvalente.

Du lundi 11 au dimanche 31 : **Boutique éphémère de Noël**, salle du Couvent.

EXPOSITIONS

Voir planning détaillé
en page 14

La pluie et le beau temps



1er semestre 2023

Station météo de l'Eouvière

DECEMBRE

-1,2 °C min / 22,1 °C max
11 jours de pluie
134 mm de pluie

JANVIER

-5,9 °C min / 17,7 °C max
5 jours de pluie
22 mm de pluie

FEVRIER

-4,7 °C min / 18,3 °C max
6 jours de pluie
20 mm de pluie

MARS

-0,3 °C min / 25,1 °C max
6 jours de pluie
10 mm de pluie

AVRIL

-0,4 °C min / 23,8 °C max
10 jours de pluie
32,6 mm de pluie

MAI

6,1 °C min / 28,6 °C max
19 jours de pluie
73 mm de pluie

NAISSANCES

29/11/22 : GAGETTA Giuseppe, Adel, Ezechiel
22/12/22 : MOUHOUN Talia, Selma
31/01/23 : FUENTES Lucas
06/02/23 : BOUCHER Johan, Daniel, Eric
01/03/23 : DUBOIS Mattéo, Max

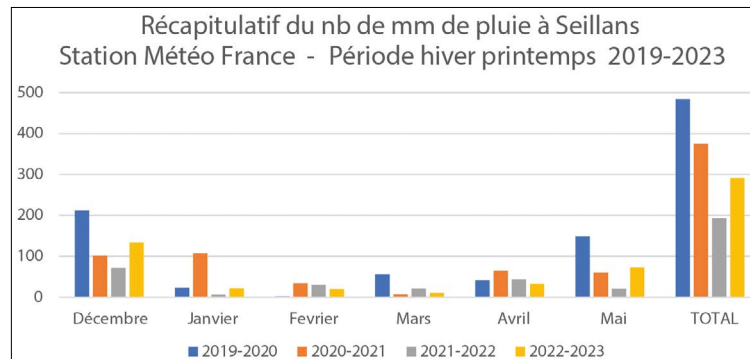
16/03/23 : CAPARROS Kenny, Jean, Bruno
30/03/23 : DELAUNAY Emmy
17/05/23 : KLOPPENBURG Alma, Elodie
23/05/23 : CRESCENZO Livio
28/05/23 : ALOUANE Mayssen

MARIAGES

24/12/22 : MAGNIANT Vangelis et POZZO Laetitia
16/03/23 : CRESCENZO Marc-Olivier et DUSAUTOIR Camille
12/04/23 : BERARD Claude et NOREST Joëlle
10/06/23 : DESTAEBEL Dylan et CAPPADONA Margaux

DÉCÈS

24/12/22 : GRANTURCHELLI Roland époux LAURENT Christiane
25/12/22 : AUBAN Germaine veuve de GUERIN Marcel
27/12/22 : CHAILLAN Alain époux de DUSSONI Arlette
03/01/23 : RILEY Judith
05/01/23 : MAHJOUR Mohamed époux de MLISS Aïcha
06/01/23 : FROGER Nicole veuve de TRION Maurice
09/01/23 : FERRER Enrique époux de ESTEVEZ Manuela-Adelaida
12/01/23 : CARIAN Joseph veuf de ETHEVE Catherine
20/01/23 : GIOAN Jacqueline veuve de PELIKAN ÉDOUARD
25/01/23 : CHRISTIN Jean époux de CHOLÉ Colette
06/02/23 : CASANI Georges époux de FELIX Jacqueline
08/02/23 : MARTIN Jeannine veuve de RENDA Pierre
20/03/23 : BÉNAS Jean-Pierre
03/04/23 : NOUVEAU Roger veuf de FANTIN Gisèle
04/04/23 : LAURENT Christiane veuve de GRANTURCHELLI Roland
18/04/23 : ALBENQUE Francine veuve de COSTE Henri
21/04/23 : COUPOT Fernande veuve de FIGLIOLINI Luciano
23/04/23 : ADRIAN Danielle veuve de PETIT Laurent
29/04/23 : COCHART-BOISSY Ginette veuve de AMALBERTI Paul
07/05/23 : BUREAU Christian époux de MC CASLIN Patricia
08/05/23 : MANGIN Josiane
20/05/23 : ROUX Marcelle veuve de THUBERT Gaston
22/05/23 : DEJOUX Nadine épouse de BENOIT Michel
28/05/23 : MATHIEU Huguette veuve de BERTRAND Edmond



URGENCES

Forces de l'ordre

<i>Gendarmerie de Fayence</i>	04 94 39 16 40
<i>Police Municipale</i>	06 42 71 83 40
.....	06 07 76 58 20

Pompiers 18

SAMU 15

Urgence accident 112

Centre de secours 04 94 76 93 14

SANTÉ

Médecins

<i>Dr Senequier à Seillans</i>	04 94 76 99 67
<i>Médecin de Garde</i>	3856

Pharmacies

<i>Pharmacie de Seillans</i>	04 94 76 94 08
<i>Pharmacie de garde</i>	3237

Ambulances Auréliennes Fréjus 04 94 95 63 63

Infirmiers

<i>M.N. Falcony</i>	06 42 60 95 08
<i>F. Souveton</i>	06 42 60 95 08
<i>S. Lax</i>	06 26 78 38 95
<i>C. Tobes</i>	06 15 33 11 61
<i>D. Schlick</i>	06 60 84 67 75

Vétérinaire *E. Scheefer* 04 94 68 17 24

Cabinet dentaire *D. Dalbera* 04 94 76 96 76

Kinésithérapeutes

<i>C. Pralus</i>	04 94 76 88 82
<i>J.P. Ranchier</i>	06 12 25 17 25

Ostéopathes

<i>C. Buers</i>	06 77 34 56 30
<i>Y. Jacquot</i>	06 24 97 33 70

Kiné-Ostéo *J.J. Senan* 06 62 30 30 81

Orthophoniste *M. Taxil* 04 94 68 43 27

Psychologue D.E. *C. Pralus* 07 67 53 86 75

Naturopathes

<i>L. Audibert</i>	06 87 28 41 28
<i>C. Thomas</i>	06 60 47 12 00
<i>L. Descauses</i>	06 99 55 20 10

TRANSPORTS

Taxis

<i>Jean François</i>	06 65 68 99 85
<i>Varestaxi</i>	04 94 47 17 17 / 06 87 69 07 08
<i>André Novaro</i>	06 76 04 02 49

VTC *M. Pantaléo* 06 19 16 51 83

Transports ZOU ! 0 809 400 013

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

contact@cc-paysdefayence

Accueil 04 94 76 02 03

Déchets ménagers / Monstres 0 800 004 015

France Services 04 94 39 09 10

Service de l'Eau 7j/7 24h/24 04 94 85 30 50

MAIRIE DE SEILLANS

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil	04 94 50 45 46
État civil, élections, cimetière, CCAS	04 94 50 45 63
<i>Sandra Bousquet</i>	<i>etatcivil@seillans.fr</i>
Secrétariat M. le Maire	04 94 50 45 60
<i>Fanny Egea</i>	<i>secretariatf@seillans.fr</i>
Cadastre / Travaux / Urbanisme	04 94 50 45 52
<i>Jean-Jacques Raybaud (lundi / mercredi)</i>	<i>cadastre@seillans.fr</i>
Comptabilité	
<i>Marlyne Chrétienneau</i>	04 94 50 45 51
	<i>compta@seillans.fr</i>
<i>Aurélie Carré</i>	04 94 50 45 53
	<i>aureliec@seillans.fr</i>
Enfance & Jeunesse	
<i>Manon Dumousseau</i>	04 94 84 90 60
	<i>clsh.seillans@gmail.com</i>
Culture / Communication / Associations / Inscription école et cantine	04 94 50 45 57
<i>Valérie Allain</i>	<i>valerie.allain@seillans.fr</i>
Services techniques	06 31 11 50 59
<i>Fabien Fenouil</i>	<i>rst.seillans@gmail.com</i>
Police Municipale	04 94 50 45 64
	<i>pm@seillans.fr</i>
<i>Philippe Grenèche</i>	06 42 71 83 40
<i>Olivier Parra</i>	06 07 76 58 20
Piscine Municipale	04 94 76 86 37
<i>Ouverte au public en juillet et août</i>	
Moulin communal	04 94 76 85 11
<i>Uniquement pendant la période d'ouverture</i>	

PRATIQUE

La Poste	3631
Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence	04 94 76 01 02
Médiathèque "Jean Salomone"	04 94 47 23 68

SOCIAL

Assistante Sociale	04 83 95 55 10
Portage de repas à domicile	
<i>Société R.A.D.E.A.U</i>	04 94 55 30 32
Aide ménagère à domicile	
<i>Entraide sociale du Var</i>	04 94 92 27 08
MSA action sociale	04 94 60 34 06 / 04 94 50 00 40
Aide aux personnes	
<i>Association SENDRA</i>	04 94 68 43 32 / 04 94 50 41 11
Soins infirmiers à domicile	
<i>OSMOSE SSIAD</i>	04 94 47 60 73

AFFAIRES SCOLAIRES

École primaire	04 94 76 86 02
	<i>ecole.de.seillans.var@wanadoo.fr</i>
Cantine	04 94 84 24 41
<i>Dominique Nuovo</i>	<i>cantinedeseillans@gmail.com</i>

PETITE ENFANCE

Crèche «La Tarentelle»	09 67 09 49 74
<i>Marie Buonvino</i>	<i>multiaccueil.latarentelle@orange.fr</i>
Assistantes Maternelles	
<i>Johanne Carillo</i>	06 50 63 23 32
<i>Angélique Piot</i>	06 10 88 75 48
<i>Elodie Pampelune</i>	06 66 13 74 07
<i>Julie Simon</i>	07 61 04 93 15

Musique Cordiale

Retour en France

3-12 AOÛT 2023

Direction Graham Ross



CONCERTS : SEILLANS & PAYS DE FAYENCE

MUSIQUE
CORDIALE
TOURETTES • CALLIAN • FAYENCE • ST PAUL-EN-FORÊT
BAGNOLS-EN-FORÊT • MONS • MONTAUROUX • TANNERON



Musique Cordiale est un festival de musique classique principalement, né à Seillans en 2005. Il est soutenu par la communauté de communes du Pays de Fayence.

Son objectif a toujours été de réunir des musiciens internationaux et de donner des concerts de haut niveau dans un cadre idyllique.

Cette année, le Pays de Fayence accueille 25 musiciens d'orchestre professionnels et en un chœur composé de 50 personnes dirigés par Graham Ross pour une semaine intense de musique, de plaisir du cadre de vie et de dégustation de vin locaux. Dans une ambiance merveilleusement conviviale, la performance devient ainsi un plaisir tant pour les joueurs que pour le public.

Programme et
Billetterie en ligne :
www.musique-cordiale.com
Réservations tél à partir du 25 juillet
+33 7 83 02 07 53



Après trois ans d'absence en raison de la pandémie, le festival est de retour en France avec un programme à la fois accessible et stimulant : à Seillans, 3 concerts à l'église Saint Léger, et un concert populaire place du Valat.

Le domaine du Val d'Iris accueillera une soirée œnologique en musique.

Le concert d'ouverture se tiendra jeudi 3 août à Callian dans la chapelle Saint-Donat et sera précédé d'une collation offerte par l'office de tourisme intercommunal du Pays de Fayence.

Les autres magnifiques chapelles de la région seront investies pour les concerts gratuits « de midi ».

Pour la première fois, il y aura également un concert de midi à la Maison du Lac à Tanneron.



Emma Purslow
violin

Chloë Morgan
Sopran



Graham Ross

